

Conseil Parisien de la Jeunesse

Recommandations émises dans le cadre du projet de révision du plan Climat Air Énergie de la Ville de Paris

23 mars 2017

Le CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris dans son courrier du 25 janvier 2017,

- Suite à la rencontre avec Célia BLAUDEL, adjointe à la Maire de Paris en charge des questions relatives à l'environnement, au développement durable, à l'eau, à la politique des canaux et au "plan climat énergie territorial" le mercredi 8 mars 2017 ;
- Suite à la rencontre avec l'Agence d'Écologie Urbaine de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Paris le jeudi 16 mars 2017 ;

EST D'AVIS QUE :

Le Climat Air Énergie qui sera élaboré dans les prochains mois par la Ville de Paris doit proposer des objectifs ambitieux en termes de réduction de la pollution. Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont constaté que plusieurs actions ont déjà été initiées par la Ville de Paris et commencent aujourd'hui à produire des résultats positifs. Les membres du Conseil tiennent à les valoriser et appelle la Ville de Paris à les renforcer mais aussi les développer plus largement sur le territoire parisien.

Afin de montrer à quel point la Ville de Paris souhaite faire du climat un thème central de sa politique, la promulgation de ce nouveau Plan Climat Air Énergie pourrait être accompagnée de l'annonce de la création d'un musée de l'environnement ou d'une Cité du Développement Durable (sur le modèle de la Cité de l'Industrie et des Sciences). Ce lieu, qui serait exemplaire écologiquement, permettrait à chacun de s'initier aux différents enjeux et pratiques qu'imposent la transition écologique et cela de manière ludique.

1. En matière de **mobilité**, le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaite favoriser l'usage du vélo par plusieurs actions :
 - En installant des **garages à vélo dans les gares** (RER notamment) afin de favoriser l'intermodalité.
 - En développant **des parkings à vélos à proximité des équipements municipaux** (bibliothèques, équipements sportifs).
 - En installant des **stations Vélib' « bonus » qui prennent en compte les heures de pointe**, afin d'éviter les pénuries de Vélib' dans les zones les plus résidentielles.
 - En **sécurisant davantage les nouvelles pistes cyclables**, notamment en les protégeant mieux de la chaussée.

La Ville de Paris pourrait également **renouveler son parc automobile municipal par l'acquisition de véhicules propres.**

2. En matière d'**habitat**, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse considèrent qu'il est primordial d'inciter les **copropriétés à rénover leurs immeubles**. Cela peut se traduire par :
 - **Un élargissement du dispositif « Eco-rénovons Paris »**, accompagnement vers la rénovation énergétique et environnementale de copropriétés volontaires.
 - **Une multiplication des actions de sensibilisation** à l'utilité de rénover thermiquement les bâtiments à destination des copropriétés, voire une **incitation financière à rénover leurs**

biens et à installer des systèmes d'énergies renouvelables sur leurs propriétés (panneaux photovoltaïques, éoliennes urbaines...).

3. En matière de végétalisation et de biodiversité, le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaiterait que la Ville :
- Développe quantitativement la végétation mais aussi **veille qualitativement à l'introduction de plantes favorisant la biodiversité et répondant aux exigences de qualité d'air de la ville**, etc.
 - **Incite les parisiens à végétaliser leurs immeubles et cours intérieures** suivant le principe impulsé par le « permis de végétaliser ».

Il serait également possible **d'introduire dans le budget participatif, une pastille « environnement »** au même titre que la pastille « quartier prioritaire ». Cela donnerait aux projets liés à la protection de l'environnement une meilleure visibilité.

4. Le Conseil Parisien de la Jeunesse propose **d'organiser un concours d'écoles d'architecture**. Il pourrait être demandé aux écoles d'architecture de créer des équipes interdisciplinaires qui les amèneraient à s'associer à des universités ou des écoles. Les projets lauréats seraient réalisés.

Des concours pourraient également être organisés au sein des écoles primaires, dans le but de faire réfléchir les plus jeunes aux questions de protection de l'environnement.

Certains lieux culturels parisiens très fréquentés pourraient intégrer des engagements en matière environnementale et proposer des événements en lien avec le développement durable dans leur programmation.

Il serait également envisageable de renforcer la visibilité des événements célébrant la nature (fête de la nature, fête des jardins...) et de **mettre en place des formations et des programmes d'accompagnement** des citoyens afin de les inciter à développer le vert en ville (par exemple, plantation et entretien de plantes etc.).

5. En matière de gestion des déchets, le Conseil Parisien de la Jeunesse propose de :
- **Inciter positivement les immeubles à faire des efforts de tri des déchets** en installant des balances pédagogiques qui permettraient de peser les poubelles domestiques.
 - **Généraliser les appels à projets ayant pour objectif la réduction des emballages**. Cet appel à projet pourrait être conduit en lien avec la SEMAEST.
 - **Généraliser les doubles poubelles dans l'espace public et mener des actions chocs** montrant sur les mobiliers de collecte de déchets les conséquences d'un mauvais tri (à l'instar des campagnes de prévention contre le tabagisme sur les paquets de cigarette).
 - **Ouvrir au public les lieux de gestion des déchets, de recyclage**, par exemple pendant les journées du Patrimoine.
 - **Valoriser l'association *La réserve des arts*** (récupération des matériaux) et les systèmes de recyclerie.
6. En matière d'alimentation, le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaiterait que la Ville de Paris puisse **permettre plus de liens entre les acteurs du circuit courts** (type AMAP, la Louve) à une échelle plus large que Paris
7. La Ville de Paris pourrait mettre en place une **conférence métropolitaine sur le climat**, afin de développer le dialogue sur les questions relatives au climat avec tous les acteurs concernés et de lancer la dynamique métropolitaine sur ce sujet.

Elle pourrait également **mobiliser le parvis de l'Hôtel de Ville pour un créer un lieu de rencontre sur le sujet** : pendant une semaine chaque année, ce lieu pourrait regrouper des acteurs engagés sur la problématique.

8. Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse estiment qu'il est important que la Ville s'empare encore davantage de la question de **l'économie circulaire**.
9. Le Conseil Parisien de la Jeunesse estime important **de faire participer le monde de la recherche** au travail que mène actuellement la Ville autour du Plan Climat. Cela pourrait se traduire par le recrutement de **doctorants en CIFRE** qui travailleraient sur la question du développement durable ou par le développement d'un **programme de recherche financé par la Ville sur le bâti haussmannien** afin d'envisager des mesures de rénovation de l'existant sans défigurer l'identité architecturale parisienne.